

# CÉRÉMONIES ET FÊTES

D. 64582

## DE LA RÉÉDIFICATION DE L'ÉGLISE DU CAP-HAÏTIEN.

En Aout 1840.

*Opuscule dédié au Général de Division, L. E. BOTTEX,*

*Commandant l'Arrondissement du Cap-Haïtien,*

PAR MR CLICQUOT.



## POR-T-AU-PRINCE,

à l'Imprimerie de Jh COURTOIS, rue des Fronts-Forts.

64582

( )

CHRONIQUES

ET HISTOIRE

DE LA VILLE DE MONTAUBAN EN GAUDETTA

PAR J. B. DE LAURENT

CHRONIQUE DE LA VILLE DE MONTAUBAN EN GAUDETTA

CHRONIQUE DE LA VILLE DE MONTAUBAN EN GAUDETTA

PAR J. B. DE LAURENT

1750



PAR J. B. DE LAURENT

CHRONIQUE DE LA VILLE DE MONTAUBAN EN GAUDETTA

# RELATION

DES

*Cérémonies et des Fêtes qui ont eu lieu, au mois d'Août 1840, au CAP-HAÏTIEN, pour la nouvelle Consécration de l'Eglise paroissiale, précédée de l'Historique et de la Description de cette Eglise,*  
PAR M<sup>e</sup> CLICQUOT,

**DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE A ST. YAGUE.**

## HISTORIQUE.

L'EGLISE Paroissiale du Cap-Haïtien, sous le patronage de la Sainte Vierge, et sous la dénomination et désignation de NOTRE-DAME de l'ASSOMPTION, fut, quatre ans après qu'on eut posé la première Pierre, consacrée pour la deuxième fois, et fut ouverte aux Fidèles le 21 Décembre 1718. Après cette seconde réédification, l'Eglise fut renversée de fond en comble par un tremblement de terre qui l'avait presqu'entièrement détruite, le 4 Octobre 1771; cinquante trois ans après la seconde consécration.

Le 10 Novembre 1771, la Paroisse prit la décision de réédifier entièrement l'Eglise. La première pierre



fut posée au commencement de 1772, et en moins de trois ans on acheva l'ouvrage. Le 26 Juillet 1774, l'on y officia pour la première fois, et ce fut pour y célébrer avec pompe le service funèbre du feu Roi LOUIS XV. Le Saint-Sacrément, pris de la Chapelle des Religieuses de *Notre-Dame*, le 14 Août de la même année, porté en grande procession à l'Eglise Paroissiale, y fut déposé, et le lendemain, jour de la Fête de la Paroisse, l'on y célébra cette dédicace par de grandes cérémonies et une Messe en musique. Les pierres de taille qui servirent à la reconstruction de l'édifice furent apportées de Nantes (France). 16 ans après la dédicace, l'Eglise fut découverte de nouveau, le comble s'écroula, la croix en pierre placée au sommet du Frontispice fut renversée par la foudre, le chœur seul resta sans être endommagé, en ayant été préservé.

Le Gouverneur-Général, Toussaint Louverture, fit réédifier de nouveau l'Eglise; il était sur le point, en 1802, d'en faire une nouvelle consécration, lorsque l'incendie qui eut lieu le 5 Février de cette même année, à l'arrivée de l'escadre française sous les ordres du Général en chef LECLERC, la détruisit une quatrième fois, et en a fait une mesure... Le chœur, les deux chapelles latérales, formant le demi-cercle, furent mis à l'abri de l'intempérie des saisons par le moyen d'une charpente basse avec couverture en aissantes, soutenue par des piliers en bois; ce qui ne mettait à couvert, pendant les offices divins, qu'une très-petite partie des fidèles, les autres avaient à souffrir et de la pluie et de l'ardeur du soleil: cet état pitoyable des choses ne s'était que trop longtemps

prolongé : il devenait urgent d'y mettre fin, l'amour des fidèles pour la religion en souffrait, et l'inquiétude que chacun conservait au fond de l'âme à l'idée importune que chaque jour, chaque heure de retard, détruisaient ce bel édifice, le temple du Seigneur, qui fait le plus bel ornement de la ville du Cap-Haïtien, tout concourrait à faire réédifier ce beau monument, l'orgueil et l'admiration, à juste titre, des Capois.

Il fut plusieurs fois question de faire rebâtir ce monument ; et, sans les guerres et les déplorables événemens qui se sont succédé avec tant de malheur pendant les vingt premières années du siècle présent, rien n'en aurait empêché l'exécution.

La paix et la tranquillité dont les haïtiens ont joui depuis 1820, ont permis aux habitans du Cap-Haïtien de relever, peu-à-peu, leur ville que tant de secousses et de désastres successifs avaient presque anéantie. Aussi, en 1833, lorsque Son Excellence le Président Boyer vint au Cap-Haïtien, à son dernier voyage, ce fut avec peine qu'il contempla l'Eglise, pendant qu'il la visitait, accompagné du Général de Brigade E. Léo, commandant alors cet arrondissement. Le Général L. E. Bottex commandait à cette époque celui du Port-de-Paix. Le digne Chef de l'Etat parut désirer vivement que l'on entreprît la réédification de l'édifice et promit toute son aide. Il écrivit, le 12 Août 1836, pour réitérer au Général Léo son vif désir à cet égard. Le 17 Septembre suivant, on nomma une commission, mais ce fut sans aucun résultat. Enfin,

en 1837, lorsque le Général L. E. Bottex vint prendre le commandement de cet arrondissement, il se rappela les intentions bienveillantes du Chef de l'Etat, et ce ne fut réellement qu'alors il fut question de mettre définitivement ce grand projet en exécution. Ce digne officier supérieur, en ayant pris la résolution, après en avoir concerté avec quelques citoyens éclairés de son arrondissement sur les mesures à prendre et sur les moyens qui en assureraient l'exécution et la réussite, fit appeler Monsieur Besse, Architecte étranger qui se trouvait au Port-au-Prince, et lui fit offre de l'entreprise. Les conditions et les conventions, discutées de part et d'autre, entre lui et les membres de la commission nommée à cet effet, furent agrées et acceptées, et le contrat fut passé. On ouvrit, au Cap-Haïtien, une souscription volontaire. Le Révérend père TORRIBIO de MOTA, Curé de la Paroisse, plein de ce saint zèle que l'amour senl de la Religion fait naître, porta, par ses exhortations incessantes, ses fidèles paroissiens à souscrire pour l'accomplissement de cette œuvre sainte, méritoire et nécessaire, par tous les avantages qui devaient en résulter pour tous. Après un calcul fait approximativement, les dépenses à faire s'élevaient à la somme de soixante-deux mille gourdes. Les offrandes tant des généreux habitans du Cap-Haïtien et de la banlieue, du vénérable et respectable pasteur, leur curé, des négociants étrangers qui se sont associés à cette pieuse entreprise, que des dons considérables que, suivant sa générosité, fit Son Excellence le Président d'Haïti, toujours prêt à seconder les entreprises utiles; ces dons recueillis, on a pu mettre la main à l'œuvre.

Les honorables membres qui composaient la commission chargée de surveiller les opérations de cette réédification, commencée en février 1838, et qui en avaient l'administration, étaient les citoyens :

L. E. BOTTEX, Général de Division, commandant l'arrondissement du Cap-Haïtien, Président de la Commission;

JACQUES-SYLVAIN HYPPOLITE, Administrateur principal des Finances dudit arrondissement, vice-Président;

Le Révérend père TORRIBIO de MOTA, Curé de la Paroisse du Cap-Haïtien;

JACQUES TOUSSAINT EMMANUEL, Commissaire du Gouvernement près le tribunal civil du Cap-Haïtien;

FRANÇOIS MEUNIER, Juge de Paix du Cap-Haïtien;

JEAN-AUGUSTE Directeur du Conseil des Notables du Cap-Haïtien;

JEAN-BAPTISTE TASSY, Membre dudit Conseil des Notables, Trésorier de la Commission, pour l'encaissement des fonds;

JEAN-BAPTISTE SALNAVE, Membre dudit Conseil des Notables, Secrétaire de la Commission;

SÉVÈRE FRANÇOIS, Membre dudit Conseil des Notables;

SULLY MOREAU, Membre dudit Conseil des Notables;

ST. MARTIN, Négociant,

et CARVALHO, idem.

Tous les Membres de cette Commission, animés du désir de voir accomplir cette entreprise, excités par le zèle infatigable du Général Bottez, montrèrent la plus vive ardeur à le seconder, en s'acquittant du mandat qui leur avait été confié, et tous ont bien mérité de la reconnaissance de leurs Concitoyens.

Le capitaine-adjudant de place, François Bottez fils, chargé de la surveillance et de la conduite des travaux et de tout ce qui avait trait aux opérations de cette réédification, s'en est acquitté d'une manière digne de louanges, par les soins et la grande activité qu'il y a portés. Rien ne lui coûtait; il se multipliait, il était présent à tout: honneur à son zèle, qui trouvait sans cesse de nouvelles ressources pour franchir tous les embarras qui se sont présentés!

Avant l'époque qui avait été prévue et fixée pour l'entier accomplissement de l'ouvrage, le Temple du Seigneur était achevé. Toutes les difficultés, tous les obstacles ont été surmontés, et cette Commission, composée d'hommes si respectables, en est venue à sa gloire et à son honneur; Elle a comblé les vœux ardents de ses concitoyens, qui sont fiers, avec raison, d'avoir si généreusement coopéré à cette belle œuvre: plus heureux, encore, que les Israélites, ils ont la satisfaction de voir leur Eglise se réédifier, après avoir été tant de fois renversée, détruite de fond en comble,

Ils la voient debout et consacrée une nouvelle fois au Culte du Vrai Dieu ,

Et plein de majesté , ce temple que je vois  
 Me présente un palais digne du Roi des Rois !  
 Jouissant de la paix , pendant nos jours de calme ,  
 Bottez sait au laurier voir la douce palme ,  
 Précieux fruit d'une active administration ,  
 Digne du citoyen tout à sa nation !  
 Cap , admire en ce jour ton glorieux ouvrage ,  
 Marie est satisfaite ; est-il plus doux présage ?  
 Heureux CAPOIS , pour vous j'entrevois le bonheur ,  
 Protégés de Marie et du Divin Sauveur .

## DESCRIPTION

### DE

## L'EGLISE PAROISSIALE , NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION DU CAP-HAÏTIEN.

**L**AE Frontispice ou le Portail de l'Eglise Paroissiale du Cap-Haïtien réunit deux Ordres , le Dorique et l'Ionique . La porte principale est en acajou et sculptée ; elle est ornée de quatre colonnes accouplées , deux de chaque côté , à droite et à gauche , encastrées dans le mur jusqu'au quart de leur diamètre ; elles sont couronnées d'un Fronton triangulaire , au milieu duquel est un écu , propre à recevoir la lettre initiale de la tres-Sainte-Vierge Marie .

Les deux portes latérales du Frontispice sont également en acajou , elles sont décorées de quatre pilastres encastrés dans le mur aux trois quarts de leur épaisseur. Les Apôtres St Pierre et Saint Paul représentés , sont deux grandes statues de pierre , de dimension plus considérable que celle de grandeur d'homme ; ils son placés audessus des portes latérales , dans leur niche ; Saint-Pierre , ayant le coq qui chante à ses pieds , est à gauche ; et Saint Paul , tenant un livre ouvert représentant celui des Evangiles , ayant un glaive sous le bras gauche , est à la droite de l'Eglise. Sont artistement représentés , et parfaitement distincts . en faisceaux divers entre les colonnes qui ornent les portes principale et latérales , les vases sacrés , tous les objets et ornemens consacrés , et servant au culte divin de la Religion Catholique , Apostolique et Romaine. Voilà pour la partie inférieure du frontispice. Celle supérieure y correspond , les saillies sont dans les mêmes proportions , par rapport à l'élévation ; il y a un égal nombre de colonnes ; entre celles-ci aussi sont sculptés des sujets emblématiques , ayant rapport à la religion , selon la loi de Moïse. Une grande et large fenêtre vitrée se trouve dans le centre. Enfin , le haut de ce superbe frontispice , trop long à détailler , est couronné d'un fronton en demi-cercle , dans lequel une gloire immense est sculptée en la forme d'un triangle lumineux , surmonté et environné d'Anges ; au beau milieu on voit les lettres grecques , Alpha et Oméga. Ce serait sans doute par erreur que l'on a cru y voir 1717. au lieu des deux lettres grecques. Comme autrefois , l'on a placé une croix en pierre au sommet du fronton. Au lieu de la girouette qui était audessus du chœur ,

On y a placé une croix. L'extérieur, du haut en bas est badigeonné en jaune et en blanc, ce qui fait ressortir toutes les beautés de la sculpture de ce portail. L'Edifice a près de soixante-dix pieds de haut, deux cent six pieds de long, sur une largeur de quatre-vingt quatre pieds dans œuvre. Ainsi, l'Eglise occupe presque la contenance de deux îlets en longueur.

Trois Marches, en belles pierres, dans toute la largeur de l'édifice, forment le perron de l'Eglise.

L'intérieur du Temple, qui est d'Ordre Ionique, est divisé en trois Nefs. La Nef principale, celle du milieu, est distribuée en six portiques qui sont d'un très-bell effet; l'enceinte en est éclairée par de grandes fenêtres latérales vitrées, placées en face des portiques. L'élévation de la Nef est de 40 pieds, corniche y comprise, et sa largeur de 36. Tout l'ordre est surmonté d'un Attique pour recevoir la voûte recouverte, dans l'intérieur, de planches bien travaillées, très-bien jointes et qui servent d'appui aux vitreaux. Les *bas-côtés* se prolongent et vont terminer à la Croix dont les extrémités, formant le Chœur et les deux Chapelles, sont de forme circulaire. On monte trois degrés pour pénétrer dans le Chœur qui est entouré et fermé par une balustrade dont les piliers en pierres, tournés et sculptés, sont peints en couleur marbree. Le Maître-Autel est en acajou moucheté et d'un beau choix, posé sur trois marches en avant de l'ancien Autel, qui est en Tuf si bien travaillé, faisant corps avec le mur du fond, que l'on prendrait ce Tuf pour du plâtre, comme quel-

ques-uns ont pu le croire. Au-dessus de cet ancien Autel, on a sculpté un Sépulcre ouvert, auprès on remarque trois personnages qui sont St. Pierre au centre, à droite St. Paul et à gauche St. Thomas. St. Pierre et St. Thomas regardent attentivement en plongeant leurs regards anxieux dans le Sépulcre; tandis que St. Paul, en admiration, contemple l'Assomption, ou l'Apothéose de la Ste. Vierge qui a lieu en leur présence. En effet, on voit, en levant les yeux, la Bienheureuse Vierge s'élever dans une nuée formant une gloire, environnée, soutenue, portée par des Anges, dont deux au-dessus des autres tiennent une couronne qu'ils placent sur la tête de la Ste. Vierge. Cet autel et tout ce qui s'y rattache, tous ses accessoires, occupent un espace de quinze pieds de haut sur douze de large. Ce fut un don fait à l'Eglise par le Père Robion, de l'Orde des Trinitaires, alors l'un des Sacristains de cette paroisse.

Deux portes, placées à droite et à gauche du Chœur, conduisent à la Sacristie. Les Ecclésiastiques passent par l'une, les Laïques, Sacristain, Chantres et Enfants de Chœur passent par l'autre.

Les deux Chapelles latérales sont en maçonnerie. Celle à gauche est consacrée à la Sainte Vierge, celle à droite à Saint Jean-Baptiste. On voit à la gauche de celle de la Vierge *une Notre Dame de Bons Secours*, dont la tête est très-bien sculptée; la figure est remarquable par sa beauté; le peintre a très-bien saisi les diverses nuances des couleurs. Le citoyen Sully Moreau

peintre et sculpteur, membre du conseil des Notables de cette ville, en est l'Auteur.

La Chaire, en bois d'acajou sculpté, est placée dans la Nef principale à gauche, vis-à-vis d'un crucifix. Le Christ a trois pieds et demi de hauteur, et la Croix en a six.

Une lampe en argent, à l'entrée du Chœur, de forme élégante, d'une belle dimension et d'un travail fini, est suspendue à une belle et magnifique Rosace de différentes couleurs mêlées d'or.

On a blanchi à la chaux l'intérieur de l'Eglise; l'extérieur a été badigeonné en jaune et en blanc. La voûte planchéeée est peinte en blanc. Les murs blancs, ces piliers nus, à l'instar des Basiliques et des Cathédrales en Europe, en France particulièrement; toute cette blancheur éclatante, qui augmente encore s'il est possible la clarté, donne un air de modestie et tout-a-fait virginal à cette belle Eglise, sans qu'elle perde rien de cette imposante majesté qui naît de la simplicité. Aussi, quelques tableaux d'un bon choix, d'assez grande dimension pour correspondre à la grandeur de ce Temple, suffiront à son ornement, en ajoutant quelque peu de chose à son embellissement, à tout son ensemble majestueux qui frappe au premier abord.

Les marbres blancs et noirs dont on s'est servi pour carreler le Chœur; les marbres blancs et veinés qui sont employés dans la Nef principale, l'ordre régulier observé, en les posant à angles droits, de distance en distance; même les dalles

polies, dont on a fait usage pour le carrelage des deux autres nefs, le soin que l'on a pris de faire l'ouvrage avec quelque symétrie, tout en un mot vient concourir à faire ressortir la magnificence de ce bel édifice.

Le Jubé, qui avait autrefois un jeu d'orgues, est destiné provisoirement à un orchestre dans les jours de soleunité. On l'a placé dans la grande nef, à l'extrémité vis-à-vis du Maître-Autel; il est soutenu par deux colonnes en pierres.

Deux portes latérales s'ouvrant dans les Chappelles de St. Jean-Baptiste et de la Vierge, à l'extrémité des deux petites nefs, sont placées en face des rues Chastenoye et St. François.

Derrière l'Eglise, sous le chœur et la sacristie en face de la rue Fermée, se trouve le Caveau qui avait toujours servi à la sépulture des Ecclésiastiques et à celle de quelques personnes de distinction. Depuis long-temps il n'est destiné qu'à celle des Prêtres décédés.

L'Eglise est couverte en ardoises. Au-dessus de chacune des nefs latérales, une terrasse de 24 pieds de largeur entourée de balustres en pierres, sculptés, a été ménagée dans toute la longueur des nefs.

Le clocher, sur le même alignement que le portail contigu à l'Eglise à droite en sortant, est une tour en maçonnerie de forme, carré-long, d'environ 60 pieds de hauteur. Il fut construit en 1718. Il y existait autrefois une horloge. Il contient aujourd'hui cinq cloches de différentes grandeurs.

Enfin, l'Eglise paroissiale, NOTRE DAME DE L'AS-  
SOMPTION, est située du Nord au Sud, faisant  
face à la Place d'Armes, dans le Sud de cette  
place, rue Notre-Dame. Les maisons régulière-  
ment bâties tout au tour de la place, où se  
trouve le Palais national dont l'élegance et la  
propreté se font remarquer, ajoutent à l'embel-  
lissemens et à l'apparence grandiose du Temple.  
La fontaine, au milieu de la place vient d'être  
restaurée. L'on y a ajouté une colonne de 22  
pieds de haut, surmontée d'un chapiteau d'ordre  
dorique, ayant un bonnet de Liberte à son ex-  
trémité. On compte de la base de la fontaine au  
sommet de la colonne, en y comprenant le cha-  
piteau et l'architrave, quarante pieds de hauteur.  
Le capitaine adjudant de place, François Bottez,  
chargé aussi de la direction de ces travaux, a  
déployé le bon goût, tout le zèle et cette activité  
dont il ne cesse de donner des preuves dans les  
différentes opérations pour les embellissemens du  
Cap-Haïtien, dont les habitans à juste titre, pren-  
nent plaisir à se montrer fiers, et pour lesquels  
ils sont jaloux de mériter l'approbation des voya-  
geurs. C'est par ces soins continuels de détails  
de la part du général commandant cet arrondis-  
sement, secondé du bon vouloir de ses conci-  
toitens, que la ville du Cap-Haïtien de l'aven-  
de tous ceux qui la visitent, est placée au premier  
rang des belles villes de la République. Je dirai  
aussi que par l'aménité des Capois, la franche  
cordialité avec laquelle ils hospitalisent, ils seront  
toujours estimés et appréciés par celui qui vient  
s'asseoir à leur foyer domestique.

BÉNÉDICTION ET CONSÉCRATION DE L'ÉGLISE PAROIS-  
SIALE DU CAP HAÏTIEN. CÉRÉMONIES RELIGIEUSES  
ET FÊTES QUI ONT EU LIEU APRÈS LA CONSÉCRA-  
TION.

Le souvenir de la dernière Consécration de l'Église paroissiale du Cap Haïtien, le souvenir des fêtes brillantes qui ont eu lieu pendant plusieurs jours ; l'ordre admirable qui y a régné, la tranquillité qui n'a pas été troublée un seul instant pendant ces jours de gaïté qui ont comblé de satisfaction toute la population de ce vaste arrondissement, offrent à l'esprit des hommes pensants, des philosophes, ample matière et de quoi exercer leur imaginative ! Ils penseront comme moi, comme moi ils seront convaincus de la bonté du peuple Haïtien, qu'il peut faire le bien, qu'il peut faire de grandes choses ; qu'il n'a besoin, ce peuple essentiellement estimable et bon, que d'être bien dirigé ; que dis-je, il suffit de lui montrer le bon chemin, de le mettre dans la bonne voie, pour qu'il parvienne et arrive, à son tour ainsi que les autres peuples ses devanciers, à la haute civilisation qui lui est réservée par la nature, qui a été si prodigue envers lui. Le 15 Août 1840 sera désormais une des époques les plus intéressantes dans les annales de cette ville, connue et renommée par tant d'événemens divers ! Oui, ces cérémonies religieuses ont laissé une vive impression dans l'âme ; ces fêtes ont gravé dans la mémoire de chacun un sentiment de fraternité qui a pénétré si avant dans le cœur de tous : elles sont d'un heureux présage, et démontrent jusqu'à l'évidence que les liens qui unissent les habitans de cette île fortun-

née, sont à jamais indissolubles, par la confiance qu'ils ont tous dans les Institutions de leur pays, par la vénération qu'ils portent au Chef de l'Etat, ce premier et illustre citoyen, dont les nobles efforts sont venus s'unir à ceux des habitans, et ont assuré le succès de la nouvelle réédification du Temple du Seigneur! Aussi leur reconnaissance égale leur dévouement à Son Excellence le Président BOYER.

Un auteur a dit: « La Religion, les Lumières et le Patriotisme font les Nations. » En effet c'est à ces trois causes réunies, c'est à la noble émulation si bien soutenue de ses habitans que la ville du Cap-Haïtien doit le rang éminent et très-distingué qu'elle a toujours conservé, en dépit des événemens malheureux dont elle a été si souvent le théâtre.

Des citoyens de presque tous les départemens de la République s'étaient rendus au Cap-Haïtien, ont uni de concert leur voix à celle de ses habitans pour célébrer et chanter en chœur des cantiques et des louanges en action de grâces au Seigneur, dans son Temple rebâti; ils ont partagé leur joie, ils ont pris part aux fêtes et aux divertissemens sans nombre dont le Cap leur a fourni le spectacle attrayant pendant près de quinze jours!

Le vendredi, 14 Août 1840, vers les 10 heures du matin un programme des Cérémonies et des Fêtes pour la consécration de l'Eglise a été publié dans toute la ville, annonçant aux fidèles que la Bénédiction du Temple aurait lieu ce jour

même, à quatre heures de l'après-midi. Les Autorités Civiles et Militaires, les Officiers de la Garde Nationale de la ville, les Officiers des différens corps de la garnison se sont rendus à l'heure fixée chez le Général de division, Commandant l'Arrondissement, L. E. Bottex, où étaient déjà rendus les Généraux de Division Jacques Simon, Commandant l'Arrondissement de Porte-Plate, et Charles Pierre en non activité de service, ainsi que le colonel Cinnatus Leconte, Commandant la Place et la Commune du Limbé.

La Garde Nationale et des détachemens des corps de la garnison formant une double haie, le Commandant de l'arrondissement au milieu de ce nombreux concours des Autorités Civiles et Militaires, l'on se dirigea en corps, au son d'une musique guerrière, vers l'Eglise paroissiale. Arrivé devant le perron de l'Eglise, le magnifique cortège s'arrêta, le Révérend pere Torribio de Mota, le curé de la paroisse, commença la bénédiction du temple à l'extérieur par les prières et les cérémonies consacrées; puis il entra dans l'Eglise; après en avoir bénit également l'intérieur, on s'est rendu à la Chapelle St. Joseph en grande procession, tout le clergé y assistant précédé des bannieres, des images, et des statues des saints et des saintes qui décorent l'Eglise, le Père Torribio prit le Saint Sacrement qui y était déposé, le transporta sous le dais, en grande pompe, à l'Eglise paroissiale.

L'élégance, la beauté des ornemens de NOTRE DAME DE LA MERCI, DE NOTRE DAME DE BONS SECOURS, se faisaient admirer par les assistants. La

procession des fidèles avec le nombreux et brillant cortège étant arrivée à l'Eglise, le vénérable Curé entonna le *Te Deum*, donna au peuple la bénédiction du Saint Sacrement. Ainsi se sont terminées les cérémonies de ce jour, pendant lesquelles les cloches avaient été mises en branle, et le canon n'avait cessé de gronder. Il y a eu grande illumination, le soir, par toute la ville.

Les respectables Ecclésiastiques qui ont assisté le digne Pasteur de la Paroisse dans ces premières cérémonies et dans celles qui ont suivi, sont le Révérend Père VICENTE de Luña, Curé de Laxavón; l'Abbé BARENNY, Curé de Sainte-Suzanne et de Valière; l'Abbé Philippi, Curé du Trou; l'Abbé ANSELME RAMIREZ, Curé du Limbé; l'Abbé MILET, Curé de Milot; l'Abbé CASALTA, Curé de la Grande Rivière; l'Abbé CORMIER, Curé du Dondon; l'Abbé DURAND, Curé du Borgne et du Port Margot; l'Abbé PANTALASSI, Curé de l'Acul du Nord, et l'Abbé JEAN JOSEPH, missionnaire qui arrivait. L'Abbé ROQUEFEUIL, Vicaire de la Paroisse du Cap-Haïtien, quoiqu'arrivé pendant les premiers jours des cérémonies religieuses, n'a pu de suite y prendre part, vu son indisposition occasionnée, sans doute, par les fatigues du voyage.

Dès l'Angélus du matin, le Samedi, 15 Août, toutes les cloches de la Paroisse carillonnaient pour annoncer aux Fidèles la grande solennité de ce jour, la Consécration de l'Eglise paroissiale le propre jour de la Fête de Notre-Dame de l'Assomption, Fête paroissiale. — A l'heure de la Grand Messe, dans le même ordre que

L'après midi de la veille , les Autorités civiles et militaires et le même cortège auquel s'était réuni le Général de division Pierrot , en non activité , ayant à leur tête le digne et respectable Général commandant cet arrondissement , L. E. Bottex , on s'est rendu à l'Eglise , au son de la musique militaire. Le coup d'œil en était magnifique et avait , ce semble , quelque chose de plus imposant que la veille ! Le temps était si beau , le soleil était radieux et dans toute sa majesté !

Le Curé de la Paroisse invita le Révérend Père Vicente de Luña à officier. Cette grand'messe dite avec toute la pompe et la majesté observée en pareil jour , a été exécutée et chantée en musique par Mr. Geoffroy , qui a été très-bien secondé par Madame John Blain , Mademoiselle Alexandrine Carvalho et Mr Goldmann. Ces dames s'accompagnaient du forté-piano.

Madame Veuve Samuel ayant pour cavalier Mr le capitaine Daguindeau aîné , Madame Emile Moreau , accompagnée par Mr J. B. Samson , et Mademoiselle Sol , conduite par Mr Miltiade Lemoine , che du Bureau de la Trésorerie au Cap-Haïtien ; ces dames très-élégamment mises étaient les quêteuses , pour ce jour solennel , et recevaient avec beaucoup de grâce les offrandes des fidèles. Tandis que mesdemoiselles Julie Heuraux , fille du Doyen du Tribunal Civil de ce ressort , et Augusta AUGUSTE , fille de Mr Jean Auguste , Directeur du Conseil des Notables , costumées avec goût , avaient été placées dans le chœur , et jetaient , de temps en temps , pendant l'office divin , toutes sortes de fleurs odoriférantes. Le sermon a été pronon-

cé par le Curé de la Paroisse , le Révérend Père Torribio de Mota. Ce sermon avait trait à la réédification de l'Eglise , au respect dû au temple du Seigneur. Avec habileté , il paya le tribut d'éloges mérités à Son Excellence le Président d'Haïti , et il fit mention de son digne Représentant , le Général Bottex. La Messe dite , le nombreux cortège , les autorités civiles et militaires ont accompagné le Général commandant l'arrondissement chez lui : et la foule immense que contenait cette vaste Eglise s'est retirée lentement , laissant apercevoir le regret qu'elle avait de voir se terminer sitôt des cérémonies si belles , qui remplissent l'âme de ferveur !

A quatre heures de l'apres midi , à l'issue des Vépres , a eu lieu la belle procession d'usage , dite de la Sainte Vierge. Elle était nombreuse et brillante , le majestueux cortège du matin , un très-grand nombre de Fidèles marchaient au milieu des deux haies formées par des détachements de la Garde nationale et des troupes de la garnison. Les corps de musique de la Garde nationale , du 29e et du 30e Régiment , par leur symphonie , ajoutaient à la majesté de cette cérémonie. Les Elèves de l'Ecole nationale , au nombre de 160 enfans , conduits par leur Directeur , le Cn. Félix Box , marchaient dans le plus grand ordre. Cet établissement national est un des plus florissants de la République , par les soins de l'infatigable Directeur , puissamment secondé tant par la Commission de l'Instruction publique au Cap-Haïtien , qu'encouragé par les parents des Elèves.

Le Général commandant l'Arrondissement et le Révérend Pere Torribio de Mota firent distribuer aux pauvres et aux prisonniers, des vivres et de la viande, et même des aumônes en argent, dans ce beau jour de la fête paroissiale.

Il y eut le soir un beau feu d'artifice composé et exécuté par le capitaine Bernard, Directeur de l'Arsenal de Milot.

Tous les quartiers de la ville présentaient de superbes cordons d'illumination. Le portail de l'Eglise était illuminé avec beaucoup de goût, les lampions dont on s'était servi étaient des verres de différentes couleurs.

Il y eut sur la place d'armes des danses publiques, qui ont duré jusqu'au lendemain matin. Toute cette belle journée, après les cérémonies religieuses, s'est passée en réjouissances publiques. On voyait la joie et la satisfaction peintes sur toutes les figures, et la gaïté la plus franche animait tout le monde sans avoir eu à déplorer aucun malheur, aucun désordre !

Le dimanche 16 Août, le général Commandant l'arrondissement s'est rendu à l'Eglise accompagné, comme les jours précédents, des Autorités civiles et militaires, pour y entendre la messe. Une foule prodigieuse y était déjà ; la grande nef ainsi que les petites étaient remplies, dès le premier son des cloches. Le révérend père Torribio de Mota, curé de la paroisse, officiait. Cette grand'messe en musique a été composée et exécutée par Mr François Laurent ; il a été merveilleuse.

ment secondé pour le chant, par mesdemoiselles Mathilda Guliver et Irma Daguindeau, ainsi que par MM. les amateurs Morin, officier de l'Etat-civil et instituteur, Damiron horloger, François Joseph et Castaing fils, qui ont très-bien exécuté la musique instrumentale.

Mr l'abbé Milet, curé de la paroisse de Milot, a été chargé de la prédication, et prêcha sur les biens réservés aux fidèles dans le Ciel. — La messe dite, le général, au milieu du brillant cortège qui l'avait accompagné à l'Eglise, se rendit chez lui, où les attendait un superbe banquet, offert par lui tant aux Autorités civile et militaires, au Clergé, au Commerce, qu'aux Citoyens les plus distingués de la ville et à ceux qui s'y trouvaient, des autres départemens.

La table contenait cent dix couverts, et présentait un coup-d'œil magnifique tant par la richesse et l'élegance du service, que par l'abondance, l'excellence, la délicatesse de tout ce qui s'y trouvait; le vin, tout était exquis! L'aimable gaité, la franche amitié regnaient durant ce délicieux festin. Entre tous les convives, ce n'était qu'échange continual de prévenances, de paroles agréables, avec une politesse vraiment admirable! Tous les cœurs s'étaient entendus pour faire de ce festin un véritable banquet, une vraie réunion de famille, dont le général BOTTEX était le père aussi bien qu'il s'était montré l'aimable Amphitryon: la joie rayonnait sur tous les visages, lorsqu'un dessert splendide fut magnifiquement et abondamment servi, et

Aux Convives il vint une liqueur mousseuse,  
 Qui, de sa liberté follement amoureuse,  
 Frémît en sa prison, s'indigne de ses fers  
 Et lance, en pétillant, son bouchon dans les airs !

ce fut alors que l'aimable Général commandant l'arrondissement porta le premier Toast, en ces termes :

« A Son Excellence, l'illustre et bien aimé Président d'Haïti : qu'il vive pendant longues années, pour le bonheur des Haïtiens ! »

Le cri chéri de vive le Président d'Haïti ! fut répété avec enthousiasme par tous les convives, et une salve d'artillerie couvrit cette précieuse santé.

Le 2e toast, porté par le citoyen Joseph Noël, Sénateur de la République, fut : « Aux Souverains amis de notre République, à l'Union donc, qui fait le bonheur des nations ! »

Le 3e toast, fut porté par Mr Frédéric Th. Cerfber, surnommé le Philanthrope, Consul de France, au Cap-Haïtien : ce digne Représentant de la Nation française, placé à la droite du général commandant l'arrondissement, vit devant lui un superbe gâteau glacé, dit *bonnet à la turque*, portant des devises patriotiques et plusieurs pavillons haïtiens et français ; saisissant l'a-propos, il prit denx de ces petits pavillons haïtien et français, les tenant croisés, il dit : « MM., buvons à l'union fraternelle des deux pavillons français et haïtien, puissent-ils jusqu'à la fin des siècles être d'accord, et par conséquent flotter de concert ! » Ce toast fut couvert d'applaudissements.

Le 4<sup>e</sup> toast. — Le citoyen Jacques Toussaint Emmanuel, Commissaire du Gouvernement près le Tribunal Civil du Cap-Haïtien, porta la santé suivante : « A LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français : que tous les Rois imitent son exemple ! »

Le 5<sup>e</sup> toast, fut porté en ces termes par le Général de Division Charles Pierre : « A la mémoire des Braves, morts au service de la patrie ! Messieurs, permettez-moi d'ajouter : A la gloire de ceux qui servent honorablement la République ! »

Le 6<sup>e</sup> toast, par le Colonel Cinnatus le Conte, fut en ces termes : « A la généreuse NATION BRITANNIQUE ! ses vœux portés au pied du trône furent écoutés ; elle fut la *première* (1) à proclamer la liberté de tous nos frères, dans ses colonies ! »

Le 7<sup>e</sup> toast, porté par le citoyen Tassy, Sénateur de la République, fut : « Au Commerce avec toutes les nations amies, qu'il soit de plus en plus florissant, pour le bonheur d'Haïti ! »

Le 8<sup>e</sup> toast, porté par le citoyen Latortue,

(1) Ce toast est digne des nobles sentimens de l'honorables Colonel qui l'a porté ! mais qu'il me soit permis de faire remarquer que l'Assemblée Nationale, de France, décréta, en Mars 1790, la Jouissance des droits Civils et Politiques ; V. Ogé et Chavannes apportèrent ce décret, s'il n'a pas en son exécution, ce ne fut point la faute de la Nation française ; mais celle des Colons, et cette poignée d'hommes ne fait pas la France. De plus le 5 Février 1793, il y eut un décret portant l'abolition de l'esclavage dans les Colonies françaises... L'Adjûdant-Général Mentor, et d'autres ne furent-ils pas Membres du Conseil des Cinq Cents ? David Troy ne fut-il pas aide-de-camp du général Hédouville, etc. ? Ils étaient cependant issus du sang africain.

Représentant de la Commune du Cap-Haïtien, fut : « A la gloire de nos Institutions libérales, elles ont démontré que le soleil, d'un pôle à l'autre, ne doit éclairer que des hommes libres ! »

Le 9<sup>e</sup> toast, par le citoyen Jacques Sylvain Hypolite, Administrateur principal des Finances au Cap-Haïtien, fut : « A l'Administration générale de la République ; puissent ses efforts concourir au développement de l'industrie haïtienne ! »

Le 10<sup>e</sup> toast, par le citoyen Heuraux, Doyen du Tribunal Civil du Cap-Haïtien, fut en ces termes : « A la legitimate et heureuse Indépendance d'Haïti ! »

Le 11<sup>e</sup> toast, porté par le Révérend Père Torribio de Mota, Curé de la paroisse, fut en ces termes : « Aux Citoyens généreux qui ont contribué à la Réédification de l'Eglise : mille prospérités pour eux et leurs familles ! »

Le 12<sup>e</sup> toast, porté par le citoyen Jean Auguste, Directeur des Notables, fut : « Au très-cher et très-estime général de Division Bottex, à toute sa famille ! à ce digne Commandant de notre arrondissement, qui a abandonné ses propres intérêts pour venir au milieu de nous, nous apporter le bonheur et la prospérité : puissent ses jours durer aussi longtemps que les pierres qui ont servi à la réédification de l'Eglise ! »

Le 13<sup>e</sup> toast, par le citoyen Meunier, Juge de Paix de cette Commune, fut : « A l'Union, à la fraternité entre tous les haïtiens ! »

Le 14<sup>e</sup> toast, porté par le citoyen Carvalho, Négociant au Cap-Haïtien, fut : « Au Commerce haïtien : qu'il soit florissant sur tous les points de la République ! »

Le 15<sup>e</sup> toast, par le citoyen St.-Martin, Négociant, fut en ces termes : « A la gloire de la réédification de l'Eglise du Cap, que notre reconnaissance et notre amour pour le général Bottez, soient aussi durables que les fondemens de cet édifice ! »

Le 16<sup>e</sup> toast, par le Colonel Villarceaux, fut : « A la Culture, à l'extension des produits, source de la prospérité publique ! »

Le 17<sup>e</sup> toast, et dernier, porté par le Général de Division Bottez, commandant l'arrondissement, fut : « A la mémoire du sage et immortel Alexandre Pétion, fondateur de notre belle République ! que son nom glorieux soit béni par les neveux de nos arrière-neveux ! »

Une salve d'artillerie répondait à Chacun de ces toasts.

Après quelques moments passés en aimables conversations, on se leva de table, et ce magnifique banquet s'est terminé au milieu de la joie et de la satisfaction ; l'ordre qui avait régné pendant tout le repas fut admirable.

---

Le citoyen Poutonnier, Défenseur public près le Tribunal civil du Cap-Haïtien, m'a fait remettre la pièce de vers suivante ; elle est digne d'éloges,

et se recommande par l'élegance de la poésie,  
par les beaux vers et les nobles sentimens qui  
y sont exprimés.

## ODE

### SUR L'ÉGLISE DU CAP-HAÏTIEN.

Console-toi, Sion chérie!  
Le Ciel en ce jour a parlé,  
Tes fils bénissant leur patrie,  
Relèvent ton Temple écroulé.  
Reprends ta robe diaphane  
Et ton voile mystérieux,  
De crainte qu'un regard profane,  
En passant, ne blesse tes yeux.

Comme un volcan, le fer, la flamme  
A vait dévoré la cité.  
Au bruit du glaive, l'oriflamme  
S'agitait dans l'air irrité.  
Vieillards, enfans, femmes et vierges  
Pleuraient leurs foyers paternels,  
En fuyant le sceptre et les verges  
Des tyrans, leurs frères mortels.

Pour rendre nos tribus captives,  
Ils franchissent les vastes mers :  
La guerre qui foule nos rives,  
Déjà nous menace des fers.  
L'Eternel permet-il le crime ?...  
L'Eternel qui marche à son but,  
Pour un peuple doux, magnanime,  
Fait briller l'arche du salut.

Un ange descend sur la terre :  
Peuple! c'est l'ange de la paix !  
A sa voix sainte le tonnerre  
Dans l'airain mugit sans succès.

Le très-haut, le Dieu des armées  
 A vaincu les fils des méchans :  
 Que nos voix d'amour animées  
 L'exaltent par les plus doux chants.

Ainsi qu'une vierge qui pleure  
 La perte de ses noirs cheveux,  
 Le Cap au seuil de sa demeure  
 Déplorait ses débris nombreux,  
 Le Dieu qui soulage les peines  
 Qui prédestinait nos héros,  
 En écrasant leurs lourdes chaînes ;  
 Leur dit : Achevez vos travaux.

Pétion dote sa Patrie  
 De nobles institutions ;  
 Et la République chérie  
 Comble ses grandes actions.  
 Après lui, marche son Empereur  
 Ce temple est un de ses bienfaits,  
 Et le pur encens qu'on y brûle  
 Atteste les biens qu'il a faits.

Jeunes artistes, sur la toile,  
 Déployez vos fraîches couleurs,  
 De ce saint temple, ornez le voile  
 De l'image de ses sauveurs.  
 Harpes du Nord, lyres divines,  
 Murmurez de tendres accords ;  
 Le Cap répare ses ruines ;  
 Le Cap vous devra des Trésors.

Les bâtimens qui se trouvaient en notre rade  
 ont célébré le jour de la fête patronale. Je citerai  
 le citoyen Cadichon Desnoyer, armateur de la  
 goëlette haïtienne, le Pélican, qui fit tirer le  
 canon, toute la journée, de demi-heure en demi-  
 heure, voulant fêter aussi la réédification de l'E-  
 glise de sa paroisse. Un navire Allemand, consi-  
 gné à la maison Finke et Bauden, suivit l'exemp-

ple donné par le Pélican , et resta pavoisé toute la journée , ayant les couleurs haïtiennes placées au-dessus des pavillons sans nombre qui réjouissaient agréablement la vue.

Vers les quatre heures de l'après-midi , les réjouissances publiques commencèrent , les danses bruyantes s'établirent sur la place d'Armes. Un mat de Cocagne y était dressé , au haut duquel était attaché un beau prix , qu'il fallait aller prendre. Le mat , enduit de graisse , présentait aux amateurs , malgré leur légèreté , mille difficultés : plusieurs avaient grimpé , étaient parvenus presque au sommet , se croyaient déjà possesseurs de l'objet ; ils glissent , et se trouvaient plus promptement au bas du mat , qu'ils n'y étaient montés ! Ils recommençaient , et pretaient encore à rire aux nombreux spectateurs , lorsque manquant le but , qu'ils touchaient déjà , ils descendaient plus rapidement qu'ils ne l'auraient désiré. Enfin , un enfant de onze à douze ans , plein de dextérité , doué de beaucoup d'agilité , finit par atteindre le haut du mat , s'y cramponna , s'empara du prix , et reçut les plus vifs applaudissements des assistants.

Par la libéralité du Général , commandant l'arrondissement , des rations furent distribuées aux militaires de la garnison. Le soir , toute la ville offrait une brillante illumination , et les danses se prolongèrent bien avant dans la nuit.

Des détachemens des dragons de la garde nationale s'offrirent volontairement et firent patrouille chaque nuit tout le temps que durèrent

les fêtes. Le capitaine Phénix Paradol, leur digne et estimable commandant, avait réglé ce service, qui se faisait alternativement, et l'ordre n'avait cessé de régner. On n'eut point à être témoin d'aucune rixe; l'on n'eut point à réprimer, durant ces jours de gaîté, le moindre désordre: tant il est dans l'habitude de chacun au Cap-Haïtien de se respecter et de ne point troubler l'ordre public. Les enfans même, si turbulents d'ordinaire, et en de semblables jours surtout, se divertirent eux aussi d'une manière paisible et décente. Ainsi s'est passé le dimanche, 16 Août.

Le lundi 17, une grand'messe fut célébrée par le curé de la paroisse. La foule des fidèles n'était pas moins nombreuse que les jours précédents.

Vers les 5 heures du soir les danses publiques s'ouvrirent sur la place d'armes et se continuèrent jusqu'à 3 heures, le lendemain matin. Dès le commencement des cérémonies religieuses et des fêtes publiques, cinq ou six Sociétés de la plaine étaient venues à la ville, drapeaux déployés, avec leurs différentes décosations et dansaient au son de leur *Tam-Tam*, et continuèrent tous les autres jours leurs bruyantes danses.

Le citoyen BÉDAINGUE suppléant de juge au Tribunal Civil du Cap Haïtien, adressa au Général, commandant l'arrondissement, une pièce de vers qui mérite de trouver ici sa place, parce qu'elle est pleine d'âme et de nobles sentimens; aussi, avec plaisir je la présente au public.

## EPITRE

AU GÉNÉRAL DE DIVISION, L. E. BOTTEX, COMMANDANT L'ARRONDISSEMENT DU CAP-HAÏTIEN, A L'OCCASION DE LA NOUVELLE CONSÉCRATION DE L'EGLISE PAROISSIALE.

Pendant le cours affreux de nos guerres fraternelles,  
 La flamme avait détruit le temple des fidèles,  
 Réduits au désespoir sous un sceptre d'airain,  
 Nous avons fait long-temps des prières en vain  
 Pour revoir le saint lieu dans sa magnificence;  
 Mais nos vœux ont touché la céleste Puissance,  
 Le retour de la paix, des lois, de l'union  
 A mis fin aux soupirs de la Religion.  
 Boyer, triomphateur bienfaisant, magnanime,  
 De restaurer ce temple eut le projet sublime,  
 Les meilleurs citoyens secondant son grand cœur,  
 Offrirent leur tribut, en hommage, au Seigneur.  
 Mais du Dieu des Chrétiens l'arrêt irrévocable  
 Destinait à l'ouvrage une main respectable.

Celui qui se conforme aux desseins du héros,  
 A qui doit Haïti sa gloire et son repos,  
 Bottez a su marcher dans la divine voie,  
 Et le temple rouvert, nous remplissant de joie,  
 Offre un exemple heureux aux amis du devoir,  
 De ce que peut un cœur, soutien d'un juste espoir.

A la postérité nous déclarons sans crainte  
 Que Boyer, par Bottez, restaurant cette enceinte,  
 En trois ans a plus fait dans ses désirs constans  
 Que n'ont pu concevoir d'autres dans dix-sept ans.  
 A ces grands bienfaiteurs consacrons notre hommage :  
 Que leurs noms soient bénis, à jamais, d'âge en âge!!!

Mardi, 18 Août, fut le jour qui avait été annoncé dès la publication du programme des Cé-

émonies et des fêtes, où une messe solennelle serait chantée, pour demander à l'Être-Suprême la conservation des jours précieux de S. Excellence le Président d'Haïti, Jean-Pierre BOYER.

L'Eglise fut entièrement remplie de fidèles avant l'heure de la célébration de la messe. Le Général, commandant l'arrondissement, qui n'a pas cessé depuis le commencement des fêtes de porter les citoyens à l'amour pour le Chef de l'Etat et à lui être dévoués à la vie et à la mort, se rendit, comme les jours précédents, au milieu d'un magnifique et brillant cortège, au Saint Temple du Seigneur. Mr l'Abbé Durand, curé des Paroisses du Borgne et du Port-Margot, officiait ce jour, à la prière du Curé du Cap-Haïtien qui s'était trouvé tout-à-fait indisposé, avec la fièvre occasionnée par les fatigues continues des jours précédents.

Avant de commencer la Messe, l'Abbé Durand addressa aux fidèles cette courte allocution : « Mes frères, joignez-vous à moi de cœur et d'âme dans vos prières durant le saint sacrifice de la messe, que nous allons offrir au SAINT des SAINTS, pour la conservation des jours précieux de Son Excellence le bien-aimé Président d'Haïti.. »

Mr François Laurent exécuta une Messe en musique qu'il a composée à l'occasion de ce jour, et dédiée à Son Excellence le Président Boyer.

Mr Laurent fut accompagné de messieurs les amateurs et des mêmes dames qui se trouvaient à la solennité du dernier dimanche. Le citoyen

Duvivier s'y était adjoint de tout cœur, et a fait le premier violon. La composition musicale de cette messe fait honneur à l'Auteur, par le grand et brillant succès dont elle a été couronnée. Avant la Messe, Mr F. Laurent avait chanté une hymne au Président d'Haïti, dont la musique et le chant ont fait plaisir. Enfin tout a été très-bien exécuté tant par MM. les amateurs, qui étaient en grand nombre, que par les dames dont les voix mélodieuses remplissaient l'âme de si délicieuses sensations !

Je ne puis passer sous silence que Mademoiselle Servilie Daguin Dean et Melle Angéla, sa sœur, avaient fait entendre aussi leurs voix harmonieuses, pendant le Chant de l'Hymne patriotique. Comme je crois que c'est faire plaisir à l'auteur, Mr. F. Laurent, je reproduis ici cette pièce de poésie :

---

### HYMNE

RATRIOTIQUE, DÉDIÉE A S. EX. LE PRÉSIDENT D'HAÏTI.

J. P. BOYER.

CHOEUR.

Daigne exaucer nos vœux,  
O Dieu plein de clémence !  
Et rends Boyer heureux  
Pour notre jouissance.

Pour chanter tes vertus,  
Fils aimé de la gloire,  
Nos jeunes coeurs émus  
Répètent à ta mémoire.

## CHOEUR.

Daigné exaucer nos vœux,  
O Dieu plein de clémence!  
Et rends Boyer heureux  
Pour notre jouissance.

Heureux par ta sagesse,  
Le paisible habitant,  
Au sein de l'allégresse,  
Exalte ce doux chant.

## CHOEUR,

Daigne exaucer nos vœux,  
O Dieu plein de clémence!  
Et rends Boyer heureux  
Pour notre jouissance.

Venez dans ce saint lieu,  
Avis de la Justice,  
Invoquer notre Dieu  
Pour qu'il lui soit propice.

## CHOEUR.

Daigne exaucer nos vœux,  
O Dieu plein de clémence!  
Et rends Boyer heureux  
Pour notre jouissance.

Le Canon, qui avait annoncé la cérémonie religieuse du jour, se faisait entendre jusqu'après le Domine Salvum, prière publique que tout le monde aime à entendre; que tous répètent avec ferveur, et qui a été chantée avec âme et expression par Mr. F. Laurent, et le Chœur par les Dames. Voyant l'empressement avec lequel ce nombreux concours des fidèles se rendit au temple du Seigneur, pour y adresser leurs prières et

Jeurs vœux au Ciel pour la conservation des jours de S. Ex. Le Président Boyer, le père de la patrie, et sensiblement pénétré de ces preuves non équivoques d'amour, j'ai osé, moi aussi, dans de faibles vers exprimer mes sentimens et mes souhaits: voici cette pièce impromptu:

---

### CHANT PATRIOTIQUE.

---

Oui, je l'entends . . . le bronze tonne,  
Qu'annonce-t-il donc de nouveau?  
Amis, dites-moi si Bellonne  
Voudrait déployer son drapeau? (bis)  
Non . . . l'airain qui se fait entendre,  
Appelle au temple du Seigneur  
Les bons citoyens dont le cœur  
Est tout au Père le plus tendre, (bis)

Dès l'aurore, une foule immense,  
Vers la maison du Roi des Cieux,  
Se dirige avec assurance  
Et va porter ses humbles vœux, (bis)  
Je parviens dans le sanctuaire,  
Je vois citoyen et guerrier  
Prier pour l'illustre Boyer,  
Pour les jours de ce tendre père (bis)

Semblable en tout est ma prière  
À celle que dicte le cœur;  
Je demande au Dieu de lumière  
Pour Haïti le vrai bonheur: (bis)  
Je demande que Boyer vive  
Pour en assurer le succès;  
Et pour rendre mes vœux complets,  
Qu'à nos neveux même il survive. (bis)

Ce jour, devenu la véritable fête du bien aimé Chef de l'Etat, fut admirablement choisi par le général commandant l'Arrondissement, pour être celui d'un bal paré, pour lequel il daigna envoyer d'aimables et gracieuses invitations aux autorités civiles et militaires, aux principaux citoyens de la ville, et aux étrangers distingués qui se trouvaient au Cap-Haïtien.

La belle Salle de la maison de l'Arrondissement, vaste et spacieuse, richement décorée, contenait dans son enceinte immense les convives, les dames, les aimables capoises au sourire gracieux et modeste, en costumes des plus élégans. Cette superbe réunion présentait en même temps le coup d'œil le plus enchanteur, le plus magnifique, tant par l'élégance que par le goût exquis qui avait présidé à l'arrangement de cette belle fête de famille, composée de plus de trois cents personnes; cette société offrait tout ce qu'il y avait de plus agréable et de plus brillant. L'urbanité, la franchise, l'aimable gaité se disputaient, ou plutôt concouraient à augmenter les charmes d'un si beau bal.

Les rafraîchissemens de toute espèce, les meilleures sucreries, les pâtisseries, avec profusion, étaient à la disposition des convives. Vers une heure du matin, un copieux et excellent ambigu fut servi. Le bal ne discontinua pas, les quadrilles se prolongèrent avec ardeur par les sémillants danseurs jusqu'à trois heures et demie du matin. Alors les plus intrépides cavaliers quittèrent la place, excédés de fatigue!..... On se rappellera long-

Temps , bien long-temps cette nuit pleine de charmes et de délicieuses sensations !

Les danses publiques durèrent jusqu'au lendemain matin avec toute la gaîté bruyante des tambours et du Tam-tam !

Les jours suivants, les 19, 20, 21, 22 et 23 Août, après la fermeture des bureaux, après les heures du travail, les danses publiques eurent lieu jusqu'à dix heures du soir, et chacun à cette heure se retirait en paix

Le lundi 24 Août, avait été le jour destiné et consacré à la mémoire de feu l'immortel ALEXANDRE PETION, fondateur de la République. Le programme avait annoncé qu'un service funèbre serait célébré ce jour, à la mémoire du grand Homme.

La veille , le son lugubre des cloches annonça au peuple cette cérémonie religieuse pour le lendemain.

Dès l'aurore , les glas réveillèrent le peuple, et chacun faisait ses dispositions pour assister à cette solennité. A la huitième heure , le beffroy funèbre renouvela pour la troisième fois ses sons lugubres, auxquels répondit le canon , tandis que les échos en trémissant répéterent dans les airs ces sons tristes et dolents. Une foule extraordinaire des fidèles des deux sexes, en costumes de deuil, des détachemens de la garde nationale et de la garnison, les officiers portant crêpe au bras et à l'épee garnissaient les nefs latérales. Le général de division Bottez, commandant l'ar-

rondissement, accompagné des généraux de division Jacques Simou et Charles Pierre, au centre d'un magnifique cortège composé des Autorités civiles et militaires, se rendirent au Temple.

Tout l'intérieur de cette vaste église était tendu de noir; le crêpe de deuil répandu partout offrait aux regards attristés un aspect sombre, tout annonçait que ce jour funèbre était consacré aux regrets et aux larmes. En effet tous les yeux étaient fixés sur un immense catafalque élégamment orné, que mille lumières resplendissantes entouraient; et, placé au milieu de la grande nef, il occupait presque tout l'espace. Quoique tout le monde fut bien persuadé que ce n'était qu'un cénotaphe; comme malgré soi, néanmoins, chacun croyait voir, chacun y voyait les mânes du grand Homme! L'imagination, l'idée des vertus d'Alexandre Pétion, sa grande âme, son ombre était présente; tous voyaient avec ses yeux, celui qui ne fit couler des larmes qu'à sa mort!.....

Des militaires, ayant l'arme sous le bras, avaient été placés à droite et à gauche du Catafalque. Cinq vierges, richement vêtues de blanc se tenaient au tour du Cénotaphe. Ces jeunes filles en blanc, représentant la jeune République haïtienne dans ses cinq grands départemens, étaient Mesdemoiselles Juliette Déjoie Zelia Déjoie Berthilie Déjoie, filles du citoyen Déjoie, peintre distingué du Cap-Haïtien; Frésilia Warlook, sa nièce, et Frésina Corvoisier, nièce de Madame veuve Antoine Paul, au Cap-Haïtien.

Au devant du Catafalque, au milieu des deux trophées d'armes composés de drapeaux haïtiens, de petites pièces de canon avec tous leurs attirails de guerre, des tambours, des fusils formaient des faisceaux au centre desquels se trouvait placé le buste du héros, de l'immortel Pétion, parfaitement ressemblant! Ce buste, avec les traits si connus d'Alexandre Pétion, offert aux regards de ses compatriotes, fit verser un torrent de larmes aux assistants! Ce chef bien aimé, et si justement regretté, cet homme éminemment national et haïtien, le temps ajoutera encore, s'il est possible, à sa gloire, chez nos neveux, par les sujets de comparaison qui s'offriront! Ce fut le brave colonel Banfossé qui avait procuré ce buste d'A. Pétion, il savait tout le plaisir qu'il aurait fait à ses concitoyens en le faisant. Des cassolettes aux quatre coins du Catafalque répandaient une odeur agréable, par les parfums qu'on y brûlait.

Le révérend Père Torribio de Mota commença l'office des morts, après il chanta la messe de Requiem. MM. l'abbé Durant, curé du Borgne et du Port-Margot, l'abbé Roquefeuil, vicaire de cette paroisse, faisaient Diacre et sous-Diacre. Rien n'avait été oublié pour donner à cette religieuse cérémonie toute la pompe funèbre possible.

Après l'Evangile, Mr l'abbé Roquefeuil, monta en Chaire; et, par une heureuse et éloquente improvisation, il attendrit tous les coeurs. Voici, à peu près, l'analyse de son improvisation:

« COMME l'Éternel, dit le prédicateur, envoyait sur la terre des Chefs méchans, pour punir les

» nations contre lesquelles il était irrité, en  
 » changeant leur sceptre en verge de fer, de  
 » même il se plaisait à envoyer de bons Chefs  
 » pour les récompenser, lorsqu'elles ne l'avaient  
 » pas mis en oubli. qu'elles observaient sa sainte  
 » loi. Semblable donc à ces derniers fut le gé-  
 » reux Pétion, que Dieu envoya pour essuyer  
 » les pleurs d'Haïti, et commencer le grand œuvre  
 » de son bonheur, en fondant la République»

Après avoir parlé en peu de mots des mœurs douces, des vertus publiques et privées, de la modération exemplaire, du courage, des talens militaires de ce digne chef qui ne fit jamais couler les larmes de personne, le prédicateur dit :

» Il plut à Dieu de l'enlever du milieu du bon  
 » peuple haïtien, pour lui donner la récompense  
 » éternelle que lui mérita une vie sans reproche  
 » et consacrée au bonheur de ses concitoyens ;  
 » mais aussi il a daigné, en le ravissant à la patrie,  
 » laisser pour son successeur un digne Emule,  
 » l'héritier de sa grande âme et de ses vertus. »

Invoquant en suite les mânes du sage et immortel Alexandre Pétion, l'Abbé Roquefeuil réclama sa protection auprès de l'Eternel, pour le peuple Haïtien qui est toujours si fidèle à sa mémoire, et dans le cœur et le souvenir duquel il vivra éternellement ! il lui enjoint de demander de la bonté infinie du Tout-Puissant, le bonheur et la prospérité constante d'Haïti ; et continuant sa prosopopée, il voit, dit il, l'illustre Pétion, du haut du céleste séjour, lui assurer que cette félicité désirable est accordée aux Haï-

tiens, pourvu que l'union, la fraternité et le travail régnent constamment parmi les membres de cette belle République, si intéressante sous tant de rapports ! Et, par un mouvement oratoire, le prédicateur dans son enthousiasme donne la bénédiction, en même temps qu'il présente, lui-même, ses souhaits les plus ardents au peuple haïtien !! .....

L'office divin continua avec la même pompe. Après l'offrande, qui avait en lien avec beaucoup d'ordre et de prévenance, le pain benit fut distribué à tous les fidèles. Le service terminé, alors aussi cessèrent les salves d'artillerie. Jetant un dernier regard sur cet immense Catafalque, sur l'image chérie de l'homme immortel, en mémoire duquel des prières ferventes venaient de se lever vers l'Empirée, chacun se retira le cœur rempli d'un respectueux attendrissement. Les autorités civiles et militaires accompagnèrent l'honorables général Bottex, qui leur fit un dernier compliment, en leur rappelant ce que chaque citoyen devait à la Patrie, à son digne Chef, le bien aimé Président Boyer. Ce fut alors que le Général Charles Pierre, d'un mouvement spontané, s'cria : « Vive la République ! Vive le Président Boyer ! » Et cent voix répétèrent, avec enthousiasme, « Vive la République ! Vive le Président Boyer ! »

.....  
.....

Ainsi se terminèrent les grandes et mémorables solennités de la Nouvelle Consécration de l'Église Paroissiale du Cap-Haïtien, réédifiée : Pais-

se l'Eglise durer des siècles, et contenir à jamais de vrais fideles, des frères, des soeurs en Notre-Seigneur Jésus-Christ ! Ainsi-soit-il.

On doit beancoup d'éloges au respectable Marguiller, le Cn CARABIN, vicillard plus qu'octogénaire, attaché au service de cette paroisse depuis plus de 60 ans; oubliant son grand âge, il a montré un zèle et une activité, pendant cette réédification, au dessus de toutes louanges.

## FRAGMENT

### D'UNE PIÈCE DE POÉSIE SUR LA SOLENNITÉ DE L'ASSOMPTION.

#### I.

Le bronze pacifique élève un long murmure,  
Tel qu'un orage éteint sous un ciel qui s'épure ;  
Et des cloches du Cap le bruit religieux  
Appelle au Temple saint les fidèles pieux,  
Ils accourent : des flots de femmes et de vierges  
En occupent l'enceinte à la clarté des cierges,  
L'Etendard de la Croix, depuis deux ans ployé,  
Au souffle de la brise est dans l'air ondoyé :  
Nos Lévites sacrés, comme aux fêtes antiques,  
Font retentir les Cieux des sublimes cantiques,  
Et le peuple y répond par un chant solennel,  
Qu'en chœur expiatoire il offre à l'Eternel.

#### II.

Mais pour qui sont ces voix et cette symphonie  
Dont l'airain en tonnant simule l'harmonie,  
Que répète l'Echo dans son chant inconnu,  
Comme d'un jeune enfant le soupir ingénus ?  
Pour qui sont ces drapeaux de glorieux mérite  
Se jouant sur les fronts de nos hommes d'élite,  
Qu'un citoyen enclin aux Arts si bienfaisans  
Précède comme un chef précède ses enfans ?

#### III.

Ces accens du canon, ces cris, ces chants de fête  
Sont les solennités du beau jour qui s'apprête,  
Qui du Temple du Cap noblement réparé  
Verra les vases saints rendus au lieu sacré,  
L'image du Sauveur sur la toile animée

Et d'une mère en pleurs pour une tête aimée.  
 Jour de l'Assomption, ton soleil doit briller  
 Sous ce dôme où la foi saura nous rallier,  
 Pour y porter les vœux de nos sombres misères  
 Et laver nos péchés dans les eaux salutaires.

## IV.

À peine à l'horison l'astre du matin luit  
 Dans un ciel rembruni des voiles de la nuit,  
 Le canon le salut, et l'aurore plus belle  
 Semble prendre à sa voix une teinte nouvelle,  
 C'est l'heure où les tambours en bourdonnant leurs sons  
 Tirent du doux repos les hôtes des maisons.  
 Le peuple à flots pressés circule dans les rues,  
 Et par mille *Hosanna* qui volent dans les nues,  
 Prélude aux chants d'amour qu'il adresse à Boyer,  
 C'est lui qui dans ces murs se plût à réveiller  
 Les beautés que cachaient les ruines du temple,  
 À cette œuvre Bottex concourt à son exemple;  
 Il comprit le grand homme aux sublimes desseins;  
 En achevant sous lui les travaux les plus saints;  
 Et tous les cœurs ouverts à la reconnaissance  
 Bénissent ces deux noms qui flattent l'espérance.

## V.

Voulez-vous l'admirer ? ce peuple à deux genoux  
 Déjà s'épanche au sein du père le plus doux.  
 La prière élancée au séjour des louanges  
 Semble emprunter ici les ailes d'or des anges,  
 Et sa bouche timide, aux mystères sacrés  
 Se délie aux accens des prêtres vénérés.  
 Une vierge est l'objet de sa candide offrande,  
 Prémices d'un cœur pur que l'Eternel demande.  
 Le *Te Deum* termine, aux salves du canon,  
 L'immortel *memento* de la rédemption.

## VI.

Au déclin du soleil, les danses indigènes  
 Amusent l'étranger par de grotesques scènes.  
 Aux ailes d'une place, un cercle de danseurs,  
 Aux accords du *Tam-Tam* que relèvent des chœurs,  
 Exécutent des pas qui font gémir les dalles :  
 Le sexe en adoucit les formes trop brutales  
 En montrant, dans son jeu, les beaux contours d'un bras  
 Et les beautés d'un front couronné de madras.

## VII.

Quand la nuit répandait ses ténèbres propices,

Le ciel voit scintiller des étoiles factices;  
 Le salpette pétille en gerbes radieux,  
 Des soleils tournoyants peuplent l'air et les cieux  
 Et de nombreux pétards, brisés avec furie,  
 Tossent pareils au feu de la mousqueterie.

.....

Le citoyen Poutonnier, auteur de cette pièce,  
 n'a pu, suivant ses désirs, l'amener à sa fin,  
 par un événement imprévu.

## HOMMAGE.

### AU GÉNÉRAL DE DIVISION BOTTEX.

Ne crois pas que feignant un honteux dévoûment,  
 Ce que disent mes vers, que mon cœur le dément;  
 Non — de la vérité j'aime trop le langage;  
 Elle hait du flatteur le servile apanage  
 Je veux, pour te chanter obéir à ses lois:  
 C'est elle qui m'inspire et parle par ma voix. —

Le Cap en deuil, privé d'un sage ministère,  
 Croyait en le pleurant n'avoit plus à se taire.  
 Mais il vient... il succède... à son œil dessillé  
 Des moments plus heureux aussitôt ont brillé.  
 Tel après une nuit orageuse et terrible  
 Le marin étonné voit le zéphir paisible,  
 Et d'un calme subit rendant grâces aux Cieux  
 Trois fois l'air retentit de ses transports joyeux. —

L'étranger animé par la reconnaissance  
 Va, sur les bords lointains; y vanter sa clémence;  
 Son nom en maint endroit justement répété,  
 Déjà marche à grands pas vers la postérité.  
 Et donnant même essor à la troupe, à la ville,  
 Partout on applaudit sa prévoyance habile.  
 Du juste étant l'appui, du crime le fléau,  
 Le Cap ainsi par lui prit un aspect nouveau.  
 Mais c'étoit peu... jaloux de l'amitié publique,  
 Le bonheur des Capois est son bonheur unique  
 Sur l'Eglise en ruine arrêtant ses regards...  
 Partout d'affreux débris... des décombres épars;  
 Mais, prenant en pitié la détresse du Temple,

De premier, à la foule il donne un noble exemple—  
 Puis, par un digne fils, ses efforts secondés  
 D'un succès éclatant aujourd'hui couronnés,  
 Dans tout cœur patriote, en ces jours mémorables,  
 Doivent être gravés en traits ineffaçables.—

Vois briller la gaité sur nos fronts radieux,  
 Quel triomphe plus beau pour un cœur généreux !

L'Eglise qui semblable à la veuve éploreée  
 En voyant s'écrouler son enceinte sacrée,  
 Ses autels et ses Saints profanes par le temps  
 Invocant sans succès ses oubliens enfans,  
 Soupirait nuit et jour sa triste destinée...  
 Mais console-toi donc ô noble infortunée !

Au lieu de tes débris — d'innombrables attractions  
 Pour quelques pleurs versés un siècle de bienfaits !  
 Comment lui témoigner notre reconnaissance ? ..  
 Et de quel prix payer sa douce bienfaisance ?  
 Malheureux de n'avoir qu'un encens à l'offrir,  
 Ah ! qu'il nous soit permis au moins de te chérir,  
 L'Eglise inséparable à ton nom dans l'histoire,  
 Tel qu'un brillant trophée attestera ta gloire.  
 De tes bienfaits reçois l'hommage mérité.  
 En vivant en nos coeurs, en la posterité.

Que l'enfant au berceau que sa mère évertue  
 À bégayer ton nom lentement s'habitue.  
 Plus tard quand son langage avec soin épuré  
 Demanderà quel est ce nom si révéré ;  
 Qu'il sache alors qu'un chef auguste et magnanime  
 Sous le nom de Bottez mérita notre estime.

O Boyer, je m'incline au nom de ta grandeur ;  
 L'estime est au mérite un tribut de rigueur.  
 Ton dévouement a droit aux louanges publiques,  
 Et Dieu seul peut juger tes desseins magnifiques  
 De tes nobles actions nous connaissons le prix ;  
 Nous garderons toujours ces souvenirs chéris.  
 D'ailleurs, qu'est-il besoin d'user de préambules ?  
 Ta gloire est certaine et, ne souffre point d'émules.

WILLIAMS DEETWELL.

17 Août 1840.

FIN.





